

# 332

## LE CHIFFRE

Selon les chiffres dévoilés la semaine dernière par le syndicat SPAL, l'armée luxembourgeoise compte actuellement 332 soldats opérationnels. Il s'agit de 66,4 % du cadre légal maximal qui est fixé à 500 soldats. En comparaison avec 2007, l'année de la dernière réforme d'envergure de l'armée grand-ducale, l'effectif a diminué de 114 soldats. L'engagement de 175 nouveaux soldats pour cette année 2018 ne permet pas de compenser le manque d'effectifs dénoncé par le Syndicat professionnel de l'armée luxembourgeoise. Cette année, 65 nouvelles recrues sont arrivées à la caserne militaire du Herrenberg. Les soldats préparant leur reconversion, qui ne peuvent être mobilisés qu'en cas d'urgence, sont au nombre de 125. «La réforme de 2007 n'a donc pas produit de miracle au niveau du recrutement», déplore Jean-Claude Betz, secrétaire général du SPAL.

## EN BREF

### Des missions pour l'OTAN et l'UE

Le SPAL ne tourne pas autour du pot : avec un effectif trop réduit, l'armée luxembourgeoise risque un «collapsus». Ce fait n'est pas commenté ouvertement par les responsables politiques et militaires, mais selon le Syndicat professionnel de l'armée luxembourgeoise, les engagements pris notamment au niveau de l'OTAN et de l'UE risquent de coûter cher à l'armée grand-ducale.

La principale mission assurée actuellement par les soldats est la participation à la Force de réaction de l'OTAN. Dans ce contexte a été établie une force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF) composée d'une brigade de 5 000 hommes.

«Le Luxembourg participe à la VJTF 2019 en mettant à disposition une compagnie de reconnaissance, plus précisément un poste de commandement et un peloton. Un peloton néerlandais est intégré dans la compagnie de reconnaissance. Le Luxembourg fournit également un peloton de transport et des éléments de soutien. Au total, le nombre de militaires luxembourgeois participant à la VJTF s'élève à 103», annonce le ministère de la Défense.

L'armée luxembourgeoise est également engagée au niveau des Groupements tactiques de l'Union européenne (GTUE).

### En Lituanie et aussi au Mali

Le 12 mars, les députés ont été informés des missions que l'armée va mener cette année. Un contingent de 28 soldats luxembourgeois sera ainsi déployé en Lituanie dans le cadre du plan d'action «réactivité» de l'OTAN (lire ci-dessus). «Ce plan, qui prévoit une présence militaire sur place, a été initié à la suite des événements de 2014 en Ukraine», précise le site de la Chambre des députés.

L'armée continue aussi son engagement au Mali dans le cadre de la mission de formation européenne au Mali (EUTM). Un maximum de 10 militaires luxembourgeois sera présent sur place par rotation.

Le Luxembourg déploiera également jusqu'à 5 militaires dans le cadre de la mission de l'ONU au Mali. Ils feront partie de l'équipage d'un avion de transport de l'armée belge.

# «On a dépassé nos limites»

La législature va s'achever sans nouvelle loi-cadre pour l'armée. Le SPAL le déplore tout en déclenchant l'alerte. Le manque d'effectifs figure au centre des inquiétudes.

**Trop d'engagements, trop peu de soldats, un manque de perspectives. Ce sont trois des principales critiques formulées la semaine dernière par les responsables du Syndicat professionnel de l'armée luxembourgeoise (SPAL). «On risque le collapsus», estime le président, Christian Schleck, qui place de grands espoirs dans le nouveau chef d'état-major, Alain Duschène.**

De notre journaliste David Marques

**S**ans soldats, pas d'armée.» C'est une des phrases clés du très long état des lieux établi la semaine dernière par le SPAL (lire notre édition du 29 mars). Le syndicat avait profité de son assemblée générale pour dresser le bilan de la législature qui est en passe de se terminer. Et comme nous l'avions indiqué dans nos colonnes, l'armée ne respire pas forcément la santé, malgré les importants engagements pris au niveau de l'OTAN et de l'Union européenne (lire par ailleurs).

«Il y a trois semaines, le nouveau chef d'état-major nous a dit qu'il n'aurait pas engagé aussi fortement l'armée. Il nous a promis qu'il allait continuer à s'engager dans ce sens», souligne Jean-Claude Betz, secrétaire général du SPAL.

Alain Duschène a pris, fin septembre 2017, la relève de Romain Mancinelli comme chef d'état-major. Le général sortant a bien été remplacé parce qu'il avait atteint l'âge de la retraite. Son départ a cependant été accueilli avec soulagement par la troupe engagée au centre militaire du Herrenberg. La semaine dernière, les critiques concernant des incohérences et des dysfonctionnements n'ont en effet pas cessé de pleuvoir du côté de Diekirch (lire ci-dessous).

## Les points de friction ne manquent pas

À six mois du terme de la législature en cours, les responsables du SPAL lancent aussi un appel urgent aux responsables politiques. Si le ministre de la Défense, Étienne Schneider (LSAP), et sa secrétaire d'État, Francine Closener (LSAP), se sont toujours montrés à l'écoute du SPAL, les points de friction n'ont pas manqué. Le secrétaire général estime ainsi que «la politique doit enfin se rendre compte des domaines d'activité qui sont les plus adaptés à un déploiement de l'armée luxembourgeoise». Pour l'instant, cela ne serait pas le cas. «On a dépassé nos limites», conclut le président du SPAL, Christian Schleck.



D'importants espoirs sont placés dans la personne d'Alain Duschène (à g.), le nouveau chef d'état-major, qui a succédé à Romain Mancinelli.

## «On camoufle le problème du manque d'effectifs»

La «loi OMP» fixe le cadre des missions d'aide humanitaire et des opérations de maintien de la paix pour lesquelles l'armée luxembourgeoise est déployée. «On n'a jamais été sur une même ligne avec l'administration», déplore Christian Schleck, président du Syndicat professionnel de l'armée luxembourgeoise. En cause : le congé de fin de mission, la prime OMP et la prise en compte des missions OMP pour le calcul des pensions. «Le seul objectif de notre hiérarchie a été d'envoyer les soldats en mission et de les remettre au service le plus vite

possible après leur retour. C'est ainsi qu'on camoufle le problème du manque d'effectifs», fustige Christian Schleck.

Mais le long bras de fer mené avec la direction de la Défense a finalement permis au SPAL d'obtenir gain de cause sur certains points. Le congé de fin de mission va passer de 2,5 jours par mois presté à 6,5 jours. Une augmentation de la prime de 1 000 euros a également été obtenue. La prime a aussi été indexée avec la clé un revenu brut pour un soldat de base qui passe de 1 890 à 3 192 euros (prime incluse).

## Des logements de service à défendre

La volonté du ministre libéral du Logement, Marc Hansen (DP), de moderniser la Cité militaire à Diekirch n'est pas forcément du goût du SPAL. Le syndicat dénonce le fait que les responsables politiques n'ont à aucun moment consulté leur comité avant de lancer ce projet. Des lettres envoyées dès juin 2017 seraient restées sans réponse, fustige le SPAL, qui redoute que les militaires doivent quitter leurs logements de service ou que leurs loyers soient revus à la hausse. L'attribution de logements aux officiers est aussi critiquée.

## Un service santé jugé «défaillant»

L'ambition politique est bien présente : le gouvernement sortant souhaite doter le Grand-Duché d'un hôpital militaire spécialisé dans les maladies infectieuses et la traumatologie. Il s'agit d'un engagement destiné à répondre à l'appel de l'OTAN d'augmenter la contribution de chaque État membre.

Ce projet n'intéresse pour l'instant guère le SPAL, qui qualifie de «défaillant» le service santé actuellement mis en place au Herrenberg. Pas de structure convenable, trop peu de soldats formés, trop peu d'infirmiers : la liste des doléances est longue.

Au niveau des infirmiers, le SPAL dénonce ainsi le recrutement ciblé d'un infirmier sur la base d'une offre d'emploi comprenant des erreurs. Le syndicat espère maintenant que la nouvelle carrière du «sous-officier infirmier militaire» deviendra rapidement une réalité.

Si l'arrivée d'un nouveau médecin est saluée, le SPAL déplore que le psychologue en charge des soldats reste un officier et donc un militaire de carrière. «Cela ne risque pas de réduire le niveau de méfiance de nos soldats», conclut le président Christian Schleck.

## Les démineurs ne réussissent plus à recruter

La pyramide des âges des spécialistes du service de déminage de l'armée (Sedal) n'est pas très positive, déplore le SPAL. «Dans 17 ans, l'ensemble des cadres qui forment aujourd'hui le Sedal sera à la retraite. Si on considère que la formation pour devenir démineur dure cinq ans, il est grand temps de recruter de nouvelles personnes dès mainte-

nant», souligne le secrétaire général du SPAL, Jean-Claude Betz. Le Sedal, qui a comptabilisé 258 missions pour la seule année 2017, reste en effet unique en son genre au Grand-Duché. «Beaucoup de jeunes sous-officiers aimeraient intégrer le Sedal. Il faut donc mener une politique du personnel prévoyante», conclut le responsable syndical.

## «On voit trop grand»

La volonté du ministre Étienne Schneider d'acquérir trois hélicoptères du type «NH90» (photo) pour l'armée luxembourgeoise rend le syndicat SPAL plutôt sceptique. «Selon nos informations, rien n'est encore signé. On recommande au ministère de réfléchir une deuxième fois avant d'acheter ces hélicoptères. On voit trop grand. Ces engins ne pourront en effet guère être employés au Luxembourg. Un autre type d'hélicoptère, qui pourrait aussi profiter à la police, est préférable», juge Christian Schleck.



Sachant que lors de certaines missions les soldats sont obligés de se prêter des jumelles entre eux, cet appel du SPAL à revoir la stratégie d'acquisition de l'armée n'est pas dénué de sens. Le syndicat espère que l'état-major réussira à faire changer d'avis Étienne Schneider.

## «Sans perspectives de carrière, personne ne viendra au "Bierg"»

Facteur, douanier : ces carrières ne sont plus ouvertes en priorité aux soldats. Le SPAL fustige ce manque de débouchés.

Il y a quelques dizaines d'années, le passage par le «Bierg» (abrégié en luxembourgeois pour la caserne militaire du Herrenberg) offrait l'occasion en or de décrocher un poste de choix auprès de l'État. Très souvent, les soldats intégraient la carrière de facteur ou de douanier, avec un très bon traitement à la clé.

De nos jours, plus aucune priorité n'est accordée aux soldats qui, après leur service volontaire de trois ans, entendent se reconvertir dans une carrière auprès de l'État. «Les débouchés manquent au niveau des carrières tant militaires que civiles», déplorent les responsables syndicaux du SPAL.

Si les cours de reconversion nécessitent une réforme en profondeur, le camp syndical fustige aussi le manque de volonté des politiques de redonner une priorité aux soldats dans certaines carrières. «Sans perspectives de carrière, personne ne viendra au Bierg», met en garde Christian Schleck. Le SPAL s'est mis à chercher des alliés comme le Syndicat des facteurs ou le Syndicat des agents pénitentiaires pour trouver de nouveaux débouchés. Le SPAL propose aussi la création d'une carrière de gardien de l'armée, qui serait employé pour sécuriser l'accès aux institutions publiques (ministères, etc.) en lieu et place des agents de gardiennage privés.